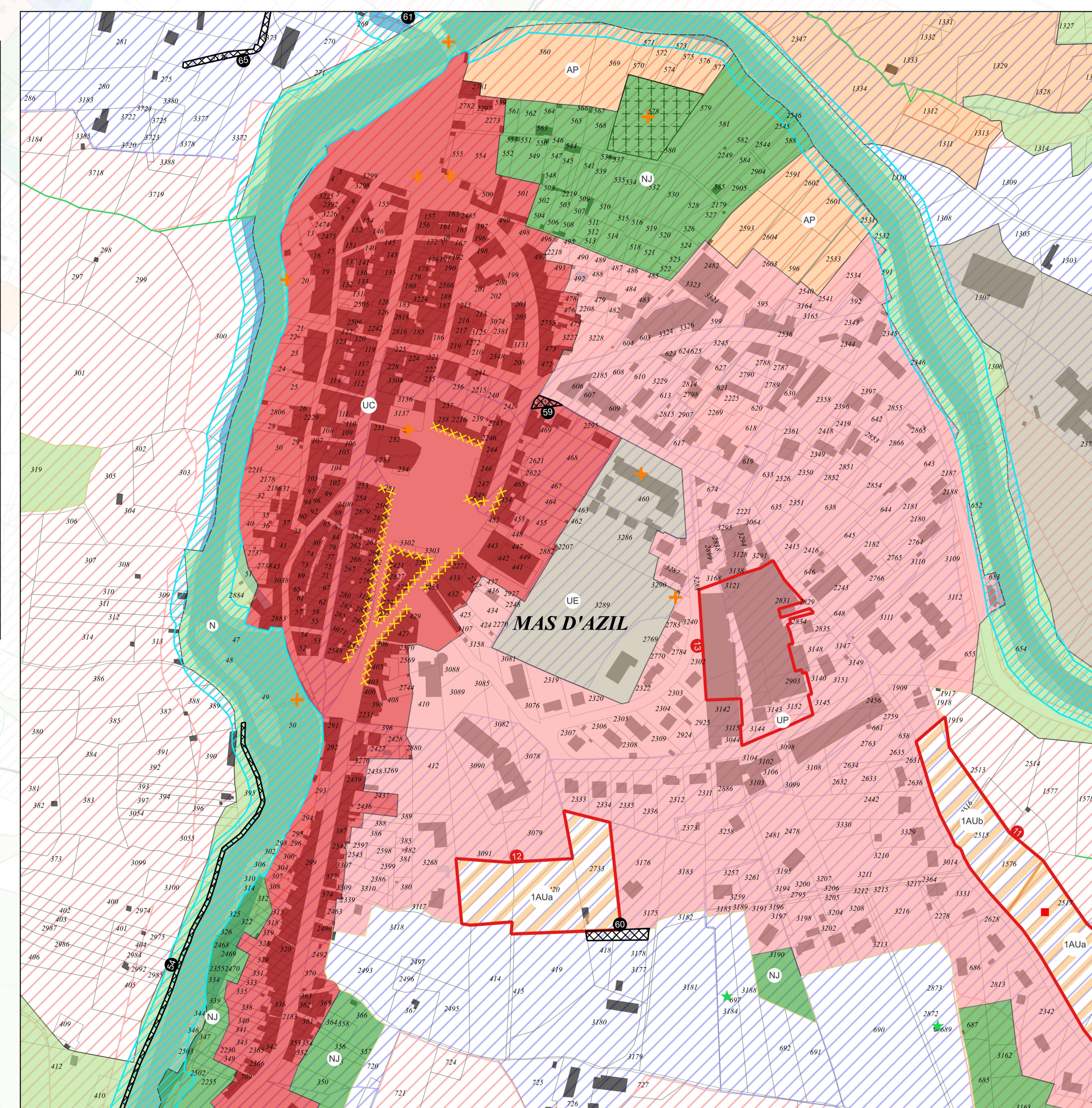


Tableau des emplacements réservés

N°	LIBELLE	BENEFICIAIRE	SURFACE EN M ²
48	Elargissement de la voirie	LE MAS-D AZIL	4727
49	Elargissement de la voirie	LE MAS-D AZIL	739
50	Création de conduite d'eau	LE MAS-D AZIL	24226
51	Aménagement d'un espace de stationnement	LE MAS-D AZIL	178
52	Valorisation touristique des abords de la grotte	LE MAS-D AZIL	2758
53	Valorisation touristique du Dolmen	LE MAS-D AZIL	279
54	Création d'un cheminement piétonnier	LE MAS-D AZIL	1704
55	Agrandissement du cimetière	LE MAS-D AZIL	1224
56	Aménagement d'un espace de stationnement	LE MAS-D AZIL	1306
57	réserve pour station de relevement du hameau de "Maury"	LE MAS-D AZIL	1517
58	Réserve pour équipements publics	LE MAS-D AZIL	1000
59	Aménagement des "4 coins"	LE MAS-D AZIL	133
60	Création d'un accès	LE MAS-D AZIL	399
61	Création de parc public	LE MAS-D AZIL	3702
62	Dolmen de Bidot	LE MAS-D AZIL	75
63	Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	LE MAS-D AZIL	596
64	Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	LE MAS-D AZIL	11228
65	Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	LE MAS-D AZIL	502
66	Création d'un cheminement piétonnier	LE MAS-D AZIL	1108
67	Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	LE MAS-D AZIL	654
68	Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	LE MAS-D AZIL	5628
69	Création d'un cheminement piétonnier	LE MAS-D AZIL	3273
70	Création d'un cheminement piétonnier	LE MAS-D AZIL	5912
71	Création d'un cheminement piétonnier	LE MAS-D AZIL	8115



- ZONE URBAINE (OU)**
 - LE - Centres historiques et tissus anciens des bourgs et villages
 - LD - Tissus urbains périphériques et certains villages et hameaux peu denses
 - LD - Tissus urbains anciens des centres, bourgs et villages et des groupements bâtis isolés
 - LE - Site accueillant les équipements publics et d'intérêt collectif
 - LA - Site accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
 - LA - Site de l'Outat de Carle accueillant des activités de touristiques
 - LU - Secteur de développement des activités économiques
 - LU - Secteur de développement des activités commerciales
- ZONE A URBANISER (AU)**
 - 1AU - Secteur d'habitat à très court terme
 - 1A1b - Secteur d'habitat à court terme
 - 1A2 - Secteur d'habitat à moyen terme
 - 2AU - Secteur de développement à long terme
 - 3AU - Secteur de développement d'équipements publics
 - 4AU - Secteur de développement touristique
- ZONE AGRICOLE (AA)**
 - A - Zone Agricole
 - AP - Zone Agricole Protégée
 - AL - Sites isolés accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
 - Amv - Zone dédiée à la production d'énergies renouvelables
- ZONE NATURELLE (N)**
 - N - Zone Naturelle
 - Np - Zone Naturelle Protégée
 - Ni - Zone Naturelle correspondant à des jardins d'agrément
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A DES PROJETS D'AMENAGEMENT**
 - Emplacement réservé
 - Orientation d'aménagement et de programmation
 - Élément pouvant changer de destination
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE**
 - Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
 - Plan de voirie
 - Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA TRAME VERTE ET BLEUE, AU PATRIMOINE NATUREL ET AUX RISQUES**
 - Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
 - Zone d'inconstructibilité liée aux cours d'eau
 - Zones humides
 - Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
 - Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
 - Aléas des zones inondables
 - Zone impactée par un risque
 - Zone concernée par un risque, se référer au PPR situé en annexe du PLU
 - Zone bleue
 - Zone rouge
- AUTRES PRESCRIPTIONS**
 - Limites commerciales protégées
 - Secteur à conserver ou à créer
- INFORMATION**
 - Secteur de carrières au titre de l'article R.151-34 2° du CU
- FOND DE PLAN**
 - Bâtis
 - Permis de construire autorisés
 - Cours et vases d'eau
 - Plans d'eau
 - Limites paroissiales
 - Communes

3.2

P PLAN
L LOCAL
U RBANISME
i INTERCOMMUNAL
Arize-Lèze

DOSSIER D'APPROBATION
3.2. Règlement graphique
Commune du MAS-D'AZIL
Secteur Nord

ARRÊTÉ LE 28/02/2024
APPROUVÉ LE 26/03/2025

